

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-04-034

Demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024 – Travaux d'accessibilité et de mise en sécurité du nouveau groupe scolaire – Aménagement des espaces verts

Rapporteur : *Jeanine FAVRE SECOND*

<u>Date de Convocation</u> :	26 mars 2024	<u>Séance du 02 avril 2024</u>
<u>Date d'affichage</u> :	05 avril 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les-Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	25	
▪ Nombre de votants :	29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE pouvoir à Grégoire SOUQUE, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Christèle PELISSIER pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Annick DUBOIS,

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Vu les articles L. 2331-4 et L. 2331-6 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions du décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement ;

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'il convient de créer une voie d'accès desservant le futur groupe scolaire. Ce projet consiste notamment à réaliser des travaux d'accessibilité et de mise en sécurité mais également à aménager des espaces verts.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 212 688,50 euros hors-taxes et le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Plan de financement prévisionnel pour les travaux d'accessibilité et de mise en sécurité du nouveau groupe scolaire - aménagement des espaces verts

		HT	TTC
Acquisition du foncier et frais de notaire		150 000,00	150 000,00
Aménagement des espaces verts		62 688,50	75 226,20
			0,00
TOTAL GENERAL DE L'OPERATION		212 688,50	225 226,20
SOURCES	TYPE AIDE	MONTANT PREVISIONNEL	TAUX
AIDES FINANCIERES			
ETAT		106 344,25	50,00%
<i>SOUS TOTAL 1</i>		<i>106 344,25</i>	
AUTO FINANCEMENT			
FONDS PROPRES		106 344,25	
<i>SOUS TOTAL 2</i>		<i>106 344,25</i>	
TOTAL GENERAL		212 688,50	

Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal délibère, et

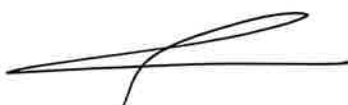
- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 212 688,50€ hors-taxes, soit 225 226,20€ toutes taxes comprises ;
- **APPROUVE** le plan de financement exposé dans la délibération ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 50 % auprès de l'Etat au titre de la DSIL 2024

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 03/04/2024
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 03/04/2024

Le Maire,

Grégoire SOUQUE

